

a voté la loi de l'assurance-chômage. On nous demande maintenant d'adopter de l'assurance de caractère social et de l'assurance contre la maladie. Comment appliquerez-vous ces mesures? J'espère que les mesures de sécurité sociale projetées ne nous obligerons pas de dire d'elles ce que nous avons entendu au sujet de la guerre: "Trop peu et trop tard".

Il nous faut un régime d'Etat pour ce qui est de la médecine, particulièrement dans le cas des drogues. Nous avons un régime de ce genre dans plusieurs municipalités de l'Ouest depuis un certain nombre d'années. Plusieurs des médecins à qui j'ai parlé de ce projet semblent l'approuver dans une certaine mesure.

Je passe maintenant à la question de la vente du bétail. J'aimerais voir le Gouvernement s'emparer de tous les parcs à bestiaux. L'établissement d'un plafond sur le prix du bœuf a été avantageux pour les salaisons, mais du point de vue de l'éleveur c'est une farce monumentale. Il n'y a pas très longtemps la Canadian Packers Limited a été condamnée à une forte amende dans la province de Québec. Si on appliquait nos lois contre les cartels, on n'aurait jamais permis à cette compagnie de se constituer tout d'abord. Quelles fins servent les parcs à bestiaux maintenant que nous sommes en guerre? Le cultivateur y transporte des bestiaux pour les vendre. Il y trouve toute une armée d'agents qui frappent les animaux à coups de bâtons pour les séparer et les peser individuellement afin de bénéficier de quelques livres ici et là au cours du pesage. J'ai abattu mes propres animaux et je sais combien un bœuf donnera de chair, et ce qu'il rapportera sur pied. Après le pesage des animaux de la manière indiquée, on est censé les vendre à des commissionnaires, mais après le départ du cultivateur on les revend aux établissements de salaisons. C'est ainsi que fonctionnent nos marchés à bestiaux. Ces compagnies achètent les bestiaux à raison de 9c. la livre et les revendent comme si elles les avaient payés 12c. la livre. Le Gouvernement devrait s'emparer des parcs, y poster des inspecteurs, faire parvenir les animaux aux abattoirs à mesure que ces derniers peuvent les recevoir, et porter le produit au profit des éleveurs. Nos gens sont mécontents du fonctionnement actuel de nos parcs à bestiaux.

Je rappellerai aux honorables sénateurs que les hommes qui ont quitté notre province et se sont rendus outre-mer combattre pour la liberté sont au courant de la situation que je vous ai exposée, et je crois sincèrement que le bien-être de notre pays exige que nous fassions quelque chose pour soutenir leur moral. A cette fin, les mesures dont je vous ai parlé sont absolument essentielles. La Russie

L'hon. M. HORNER.

nous donne un exemple encourageant de l'ardeur que les soldats apportent au combat lorsqu'ils combattent pour un régime qui en vaut réellement la peine. A mon avis, le moment est venu d'opérer ces réformes, honorables sénateurs, si nous voulons affermir le moral des soldats qui défendent notre liberté outre-mer. Plusieurs membres de l'autre Chambre ont parlé des promesses faites à nos soldats lors de la dernière guerre. A ce moment là tous les hommes publics désiraient,—et je crois qu'ils étaient parfaitement sincères,—que notre pays soit rendu propre à y assurer l'existence de ces héros. Malheureusement, par suite des circonstances que j'ai rapportées, nos anciens combattants se sont fait voler les allocations que le Gouvernement leur a remises au moment de la démobilisation. Bien que les paris soient défendus, des milliers de transactions hasardeuses sont effectuées par des agents que nous appelons des génies financiers, mais dont les pauvres dupes sont désignées par des noms moins flatteurs. Nous connaissons un grand génie qui a volé son propre pays de 20 millions de dollars. Il a volé des milliers de gens, même des membres de sa famille.

L'honorable M. LACASSE: C'était un magicien.

L'honorable M. HORNER: Je veux parler d'Ivan Kruger. C'était un homme étonnant. Il incombe au Gouvernement de mettre fin aux opérations de ce genre.

Je ne m'attends pas de recevoir des bouquets des compagnies de salaisons ou des compagnies d'assurance, mais je crois avoir fait mon devoir en exposant ces faits.

L'honorable W. E. FOSTER: Honorables sénateurs, je tiens à faire quelques observations sur le sujet dont la Chambre est saisie, soit le discours du trône. Cependant, avant de traiter certaines des questions qui y sont mentionnées, je respecterai d'abord la tradition et j'offrirai mes félicitations aux motionnaires de l'Adresse. L'honorable sénateur (l'honorable M. Du Tremblay) qui a proposé l'Adresse et l'honorable sénateur qui l'a appuyée (l'honorable M. Davies) ont prononcé des discours remplis de substance. Ils ont démontré qu'ils manient la parole aussi facilement que la plume, car les honorables sénateurs savent tous que ce sont deux journalistes éminents. Leur venue est un renfort pour le Sénat.

Comme c'est la coutume, l'honorable leader du Gouvernement (l'honorable M. King) et l'honorable chef d'en face (l'honorable M. Ballantyne) ont exposé leurs opinions sur le discours du trône. L'honorable leader de la Chambre en a approuvé le contenu, tandis que le chef de l'autre côté, comme il fallait s'y attendre, a fait certaines critiques. A mon avis le discours du trône ne prête pas beaucoup